



PROGRAMME DE FORMATION : FORMATION CONTINUE DES COMPÉTENCES BNSSA

Organisme de Formation : CLUB DE SAUVETAGE DE LACANAU

Lieux de formation :

- **Théorie / Accueil** : Pôle de l'Aiguillonne, 3 rue de l'Aiguillonne, 33680 LACANAU.
- **Pratique Aquatique** : Piscine de Saint-Médard-en-Jalles, 116 Av. Anatole France, 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES.

1. INFORMATIONS CLÉS

- **Public visé** : Titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) arrivant en fin de validité (5 ans).
- **Prérequis** :
 - Être titulaire du BNSSA.
 - Être titulaire du PSE 1 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1) à jour de sa formation continue annuelle.
 - Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sauvetage aquatique datant de moins de 3 mois.
- **Durée** : 1 journée (Variable selon le niveau et le besoin de révision).
- **Tarif** : 120 € TTC par personne.
- **Effectif** : De 2 à 24 apprenants maximum par session.
- **Encadrement** : Conforme à la réglementation (Minimum 2 formateurs pour un groupe jusqu'à 12 personnes).
- **Délai d'accès** : Inscription possible jusqu'à 48h avant le début de la session, sous réserve de places disponibles.

2. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

La formation continue a pour but de vérifier le maintien des compétences physiques et techniques du sauveteur, ainsi que de mettre à jour ses connaissances réglementaires.

À l'issue de la session, le stagiaire devra :

1. Démontrer sa capacité physique à réaliser un sauvetage aquatique.
2. Maîtriser les techniques de prise de dégagement et de remorquage.
3. Connaître les évolutions réglementaires récentes concernant la surveillance des baignades.



3. CONTENU DE LA FORMATION

Module Théorique et Réglementaire

- Rappel sur le cadre juridique de la surveillance.
- Actualisation des connaissances : évolution des textes, retours d'expérience, nouvelles mesures de prévention.

Module Pratique (Piscine)

Révision et évaluation sur les deux épreuves obligatoires du recyclage :

- **Le Parcours de sauvetage 100m (Épreuve n°1)** : Nage ventrale, apnée, remorquage d'un mannequin.
- **L'Action sur le noyé (Épreuve n°3)** : Simulation d'un cas concret de sauvetage. Prise de la victime, remorquage, sortie d'eau, mise en sécurité et bilan secouriste.

4. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- **Méthodes** : Entraînement physique dirigé, démonstration des gestes techniques, mises en situation d'examen (examen blanc), apport théorique interactif.
- **Moyens techniques** : Lignes d'eau réservées (Piscine St Médard), mannequins de sauvetage réglementaires, matériel de secourisme.
- **Équipe Pédagogique** :
 - Un Responsable Pédagogique.
 - Un Maître-Nageur Sauveteur (MNS) pour la sécurité et l'évaluation aquatique.
 - Formateurs au sauvetage ou au secourisme à jour de leurs compétences.

5. MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de la formation continue repose sur la réussite aux épreuves de contrôle (identiques aux épreuves 1 et 3 de l'examen initial).

1. **Épreuve n°1 (100m combiné)** : Réalisation du parcours dans les temps impartis, sans faute éliminatoire (immersion mannequin).
 2. **Épreuve n°3 (Secours à personne)** : Réussite de la prise de dégagement, du remorquage et de la sortie d'eau.
- **Sanction** :
 - **En cas de réussite** : Délivrance d'une **Attestation de Formation Continue** validant le BNSSA pour une nouvelle période de 5 ans.
 - **En cas d'échec** : Aucun document n'est remis. Le candidat doit se représenter à une session



ultérieure.

6. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation nécessite des aptitudes physiques spécifiques. Nous invitons les personnes en situation de handicap à contacter notre référent pour étudier la faisabilité et les éventuelles adaptations médicales autorisées.

- **Référent Handicap** : Charlie DUPONT
- **Contact** : 06 80 67 79 30 – dupont.charlie@orange.fr

Contact et Inscription :

Club de Sauvetage de Lacanau

Email : lacanau.sauvetage.cotier@gmail.com

Tél : 06 48 75 04 07